

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 441 Mardi 05 juillet 2022 –Distanciel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Carole CHEVIET, Fabienne HABRIOUX, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE - DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX - DAG.

Membre Excusé : Peggy DICKENS, Françoise SEILER, Didier CHAVRIER, Georges DANTIN,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 18 h 05

SUIVI	
1. Agenda - calendrier du BEX	<p>Prochains BEx : 2 août en distanciel, le 9 septembre en présentiel, suivi du séminaire du BEx-DTN le samedi 10 septembre, le 22 septembre et le 20 octobre en distanciel, le 18 novembre en présentiel, en veille du Conseil Fédéral.</p> <p>Conseil Fédéral, le samedi 19 novembre en présentiel.</p>
2. Agrément de type B de Marathon Dordogne Périgord Canoë Kayak (24)	<p>Marathon Dordogne Périgord Canoë Kayak est une association créée le 05/06/2003. La structure est située à Castelnau la Chapelle (24) en Nouvelle Aquitaine. La structure demande l'agrément dans le but de porter pleinement l'organisation du marathon Dordogne Périgord qui était jusqu'alors co-organisé avec le club de Castelnau, mais aussi dans la volonté de porter d'autres organisations fédérales (sélectifs nationaux marathon, actions pagaie santé).</p> <p>Les activités proposées sont en eau calme avec le dragon boat, le Paracanoë, le marathon, le SUP et la randonnée. La structure propose aussi des activités dragon ladies et des actions pagaie santé.</p> <p>Avis favorable du CRCK. Le club de Castelnau ne se met pas en retrait de l'organisation du marathon. Cette demande se fait uniquement pour que l'association juridiquement porteuse de la manifestation soit véritablement reconnue. Le club continuera l'aide à l'organisation.</p> <p>Avis favorable du service. Il s'agirait d'un agrément de type B.</p> <p>→ Validation de cet agrément par le BEx.</p>
3. Agrément de type A du centre sportif de Bellecin à Orgelet (39)	<p>Le centre sportif de Bellecin est une régie départementale d'exploitation et de promotion gérée par le conseil départemental du Jura créée en janvier 1997. La structure est située à Orgelet (39) en Bourgogne Franche Comté.</p> <p>Les activités proposées sont en eau calme, le dragon boat, le sprint, le Paracanoë, le marathon, le stand up paddle et la randonnée. Ce centre propose également des activités complémentaires comme le Handikayak (mental), les multi-activités nautiques, les raids multisports, les dragon ladies, et du pagaie fit et du pagaie santé.</p>

	<p>Mais aussi spéléo, canyoning, escalade, VTT, course d'orientation, randonnée pédestre, via ferrata, accrobranche et tir à l'arc.</p> <p>Avis favorable du CRCK. Pas de visite technique, le site de Bellecin est bien connu dans la région. Il a dans le passé déjà bénéficié d'un agrément de la FFCK (en 2001 – n° 3961).</p> <p>Avis favorable du service pour un agrément de type A.</p> <p>→ Validation de cet agrément par le BEx.</p>
<p>4. Agrément de type A de la pagaie pour toutes sur Rennes (35)</p>	<p>La pagaie pour tout-es est une auto-entreprise créée en mai 2022. La structure est située à Rennes (35) en Bretagne.</p> <p>Les activités proposées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En eau vive : le raft, le canoraft, l'air boat, le stand up paddle, la nage en eau vive, le kayak de haute rivière et la randonnée. • En eau calme : dragon boat, Paracanoë stand up paddle, randonnée, Va'a vitesse. • En mer : Stand up paddle et randonnée. <p>Mélanie ROGER s'adresse également aux publics avec handicap visuel, auditif, mental et moteur, aux dragon ladies, pagaie fit et pagaie santé.</p> <p>Elle est licenciée FFCK depuis de nombreuses années, BEES 1^{er} degré avec qualification nage en vive + raft, éducatrice pagaie santé, pagaie couleur noire dragon boat et rivière sportive et juge nationale B dragon boat.</p> <p>Avis Favorable du CRCK pour cette structure menée par une Educatrice sportive auto-entrepreneur avec du développement des activités sports de pagaie prioritairement dans le secteur sport-santé et handisport. Encadrement de l'activité Dragonboat / Dragon-Ladies en lien avec diverses associations. Accroche forte sur le dragon-ladies sur le bassin rennais.</p> <p>Avis favorable du service pour un agrément de type A.</p> <p>→ Validation de cet agrément par le BEx.</p>
<p>5. Agrément de type A de Rafting Réunion (974)</p>	<p>Rafting Réunion est une entreprise gérée par un entrepreneur individuel créée en juin 2012. La structure est située à Saint Benoit (97) à la Réunion.</p> <p>Son site internet ne permet pas de réservation en ligne.</p> <p>Les activités proposées sont en eau vive, le raft, le canoraft, l'air boat et la randonnée.</p> <p>Avis favorable du CRCK. Structure très sérieuse avec une qualité d'encadrement et une approche écotouristique de ses prestations.</p> <p>Avis favorable du service pour un agrément de type A.</p> <p>→ Validation de cet agrément par le BEx.</p>
<p>6. Agrément de type A de Njord Aventure (22)</p>	<p>Njord Aventure est une SARL (« Unity GNC ») créée en 2018 qui se présente actuellement comme un magasin spécialisé dans les sports de pagaie, de glisse et d'outdoor situé à SAINT QUAY PERROS (22-Côtes d'Armor).</p> <p>Ils ont pour projet d'étendre leur activité magasin et de mettre en place des randonnées encadrées en kayak de mer, en pack raft, des formations diverses auprès de leurs clients ainsi qu'auprès d'autres publics à l'avenir.</p>

Ils souhaitent également se référer aux différents protocoles de la FFCK afin d'offrir un service de qualité.

Les activités proposées sont :

- En eau vive : l'air boat, le stand up paddle et la randonnée.
- En eau calme : le stand up paddle et la randonnée.
- En mer : le stand up paddle et la randonnée.

La randonnée pédestre fait partie des activités complémentaires qui seront proposées.

Guillaume HUPPERT est également cadre technique ponctuellement pour le compte du CRBCK plus particulièrement pour la formation de cadres (kayak de mer, rivière, formation de guide...).

AVIS DU CRCK : Avis favorable. Le CRBCK apporte sa validation à la demande d'agrément Njord Aventure. Cette structure propose une démarche qui favorise le développement et la synergie des clubs fédéraux affiliés. Il s'agit bien d'une structure qui va promouvoir la pratique du kayak en s'appuyant sur les outils fédéraux.

Antoine Ducouret : Guillaume Huppert est une personne bien connue et de confiance au CRCK qui avait connaissance de son souhait de devenir membre FFCK. Il a travaillé au club de St Brieuc puis a été président de la commission régionale formation. Il est toujours membre de l'ETR et encadre bénévolement quelques formations en mer notamment.

AVIS DU SERVICE : Avis favorable du service pour un agrément de type A.

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF

1. Validation du PSF Fédéral, avant envoi à l'Agence Nationale du Sport

L'étude de ce dossier a été effectuée, le 29 juin, dans un BEx particulier afin sur le dossier puisse être transmis avant le 30 juin 2022.
Les travaux engagés par le BEx, ont abouti à acter la répartition de l'enveloppe allouée à la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie d'un montant 2022 de 1 559 000 € (1 499 000 + 60 000), au regard des critères d'évaluation et de priorisation indiqués dans la note de cadrage PSF 2022. Au 20/05/2022, date limite de dépôt des demandes de subventions, la FFCK a reçu et enregistré 381 dossiers éligibles de demandes de subventions. Après analyse du BEx, les montants ont été validés, reprenant les montants attribués au niveau régional, départemental, et local. Il est rappelé que cette proposition de répartition doit être transmise à l'Agence nationale du sport pour validation. Cette dernière procèdera à un certain nombre de vérifications : part attribuée aux clubs, sanctuarisation des enveloppes en Outre-mer, part allouée aux projets menés en faveur des femmes et des jeunes filles, part allouée aux projets menés en faveur de la pratique sportive des personnes

	<p>en situation de handicap. Sur la base des résultats de son analyse, l'Agence pourra demander des compléments d'informations à la fédération et/ou procèdera au paiement des subventions proposées par la présente commission.</p> <p>→ Validation de cette répartition par le BEx.</p>																																																																		
<p>2. Cellule StopViolences</p>	<p>La cellule StopViolences de la FFCK a été saisie via stopviolences@ffck.org, pour deux cas.</p> <p>-Cas n°1 : Des faits de violences verbales et physiques inappropriées envers des mineurs d'une école de pagaie d'un Club seraient reprochés à l'encadrant. Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) souhaite se saisir de l'affaire. Afin d'éviter un double témoignage de la part des mineurs, cette affaire a été transmise pour enquête et suivi – croisement des dossiers à la SDJES. La complexité de la situation nous amène à conseiller de reporter une éventuelle saisie de commission disciplinaire à l'issue de l'enquête du SDJES.</p> <p>Cas n°2 : Le cas a déjà été abordé dans le dernier BEX du 17 juin 2022. Des éléments nouveaux ont été apportés au dossier concernant une autre jeune fille. Ces faits feront l'objet d'un signalement au procureur de la République, en application de l'article 40 du code de procédure pénale. Ils sont par ailleurs, contraires au règlement disciplinaire de la fédération et aux règles éthiques des organisations sportives.</p> <p>→ Pour le premier cas, validation de la proposition de la cellule par le BEx,</p> <p>→ Pour le deuxième cas, demande d'une saisine de la Commission de Discipline par le BEx,</p>																																																																		
<p>2. Compte-Rendu Bureau Enseignement Formation du 10 mai 2022</p>	<p>L'ordre du jour était le suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Statistiques Pagaies couleurs, • Informations CQP, • E-learning : dates des formations à définir, • Livret de formation, • Point sur les actions à réaliser par les membres du BEF. <p><u>Pagaies Couleurs</u> 1736 Pagaies Couleurs validées entre janvier et avril 2022. Les chiffres sont similaires à ceux de 2019.</p> <table border="1" data-bbox="470 1590 1463 1892"> <thead> <tr> <th>Année 2022</th> <th>Janv.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avril</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pagaies Couleurs Blanches</td> <td>11</td> <td>22</td> <td>68</td> <td>45</td> <td>146</td> </tr> <tr> <td>Pagaies Couleurs jaunes</td> <td>88</td> <td>146</td> <td>171</td> <td>91</td> <td>496</td> </tr> <tr> <td>Pagaies Couleurs Vertes</td> <td>81</td> <td>194</td> <td>312</td> <td>229</td> <td>816</td> </tr> <tr> <td>Pagaies Couleurs Bleues</td> <td>29</td> <td>24</td> <td>127</td> <td>89</td> <td>269</td> </tr> <tr> <td>Pagaies Couleurs Rouges</td> <td>0</td> <td>3</td> <td>2</td> <td>2</td> <td>7</td> </tr> <tr> <td>Pagaies Couleurs Noires</td> <td>0</td> <td>2</td> <td>0</td> <td>0</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Pagaies Couleurs TOTAL</td> <td>209</td> <td>391</td> <td>680</td> <td>456</td> <td>1736</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1" data-bbox="470 1921 1463 2031"> <thead> <tr> <th>Année 2019</th> <th>Janv.</th> <th>Fév.</th> <th>Mars</th> <th>Avril</th> <th>Total</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Pagaies Couleurs jaunes</td> <td>170</td> <td>95</td> <td>111</td> <td>111</td> <td>487</td> </tr> <tr> <td>Pagaies Couleurs Vertes</td> <td>115</td> <td>234</td> <td>261</td> <td>267</td> <td>877</td> </tr> </tbody> </table>	Année 2022	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Total	Pagaies Couleurs Blanches	11	22	68	45	146	Pagaies Couleurs jaunes	88	146	171	91	496	Pagaies Couleurs Vertes	81	194	312	229	816	Pagaies Couleurs Bleues	29	24	127	89	269	Pagaies Couleurs Rouges	0	3	2	2	7	Pagaies Couleurs Noires	0	2	0	0	2	Pagaies Couleurs TOTAL	209	391	680	456	1736	Année 2019	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Total	Pagaies Couleurs jaunes	170	95	111	111	487	Pagaies Couleurs Vertes	115	234	261	267	877
Année 2022	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Total																																																														
Pagaies Couleurs Blanches	11	22	68	45	146																																																														
Pagaies Couleurs jaunes	88	146	171	91	496																																																														
Pagaies Couleurs Vertes	81	194	312	229	816																																																														
Pagaies Couleurs Bleues	29	24	127	89	269																																																														
Pagaies Couleurs Rouges	0	3	2	2	7																																																														
Pagaies Couleurs Noires	0	2	0	0	2																																																														
Pagaies Couleurs TOTAL	209	391	680	456	1736																																																														
Année 2019	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Total																																																														
Pagaies Couleurs jaunes	170	95	111	111	487																																																														
Pagaies Couleurs Vertes	115	234	261	267	877																																																														

Pagaies Couleurs Bleues	27	42	45	124	238
Pagaies Couleurs Rouges	0	0	7	3	10
Pagaies Couleurs Noires	0	0	1	0	1
Pagaies Couleurs TOTAL	312	371	425	505	1613

L'objectif est de valoriser les certificateurs, les clubs, les instances fédérales notamment via la newsletter fédérale destinée aux encadrants.

Informations CQP

La limite d'heures de travail a été supprimée.

Un titulaire du CQP n'est donc plus limité à 360 heures d'interventions pédagogiques annuelles. Cela s'applique à l'ensemble des entreprises et associations couvertes par la Convention Collective Nationale du Sport et pour tous les certifiés.

Le CQP Moniteur de Canoë Kayak doit être renouvelé avant décembre 2023.

La FFCK a écrit à l'Organisme Certificateur de la Branche Sport pour confirmer notre volonté de renouveler le CQP. Des modifications réglementaires devront être réalisées pour que la certification puisse être enregistrée par France Compétences.

Par ailleurs, l'organisme certificateur de la branche sport « propriétaire » des différents CQP fait évoluer son modèle économique. L'objectif annoncé est l'embauche de spécialistes capables d'accompagner les fédérations dans les démarches de création et de renouvellement de certifications. Ainsi à partir de juillet, la présentation d'un candidat en jury plénier sera facturée 50 € aux délégataires (pour nous la FFCK). L'impact financier pour la fédération est non négligeable. Différents scénarii ont été transmis au BEX et ce point a été étudié au BEX du 12 mai.

→ Le BEX valide le compte-rendu

3. Candidature
Championnat de
France Freestyle

Le Championnat de France de Freestyle aura lieu les 29 et 30 octobre 2022. Le Club de Millau se propose d'organiser ce championnat avec le soutien de la ville. La validation tardive par un manque d'anticipation de la CNA.

→ Le BEX valide cette proposition.

4. Candidature
Championnat de
France Ocean racing

Le Club de Marseille Mazargues propose sa candidature pour l'organisation des Championnats de France Ocean racing qui auront lieu du 02 au 05 novembre. Candidature tardive due à l'attente de la validation de la collectivité territoriale.

→ Le BEX valide cette proposition.

5. Compte-
Rendu Commission
Mini Pag

Les animations Mini-Pag 2022 se sont déroulées du 26 au 29 mai (Pont de l'Ascension) dans le Morbihan et l'Hérault et organisées par les comités départementaux respectifs. Les animations ont réuni près de 450 personnes (jeunes, cadres animateurs, entraîneurs, accompagnateurs et bénévoles) sur les 2 sites pendant 4 jours. Aucune épreuve était chronométrée avec un classement.

Morbihan :

L'animation s'est déroulée sur 2 sites : Etel pour la mer et Pontivy pour la rivière. Une vingtaine d'équipes ont participées à l'animation sous le thème d'une chasse

au trésor. Une trentaine de bénévoles ont prêté main forte pour le bon déroulement de l'animation. La communication locale s'est faite via WhatsApp.

Hérault :

Toute l'animation s'est déroulée sur le site du lac du Salagou sous le thème du Colorado languedocien. Un peu moins d'une trentaine d'équipes étaient présentes à cette animation déclinée en 8 ateliers. L'organisation fonctionnait avec une trentaine de bénévoles, chaque jour. Une communication via les réseaux sociaux a été mise en place.

Les points positifs sont la grande satisfaction des jeunes, 4 jours d'activités sans venir avec les bateaux, des conditions météorologiques idéales.

Les points à améliorer sont de revoir les inscriptions, la communication auprès des clubs, de réduire le nombre d'ateliers pour éviter une fatigue rapide des jeunes, d'ajouter des visuels de la fédération sur le lieu de l'animation et le prix d'inscription.

Certains encadrants demandent de la confrontation.

La commission tient à remercier les organisateurs pour leur engagement et la réussite des animations qui ont été une réelle satisfaction pour les participants. La commission a remarqué que les organisateurs étaient des comités départementaux ce qui appuie le fait qu'ils sont les interlocuteurs privilégiés pour les animations jeunes minipag.

Pour reprendre l'idée de l'animation de 2022, il est proposé que les prochaines éditions aient lieu au moment du pont de l'ascension.

Proposition :

- 2023 : Du 18 au 21 mai,
- 2024 : Du 9 au 12 mai,
- 2025 : Du 29 mai au 1er juin.

La commission a pour objectif de solliciter chaque comité départemental afin d'organiser d'ici 2025 une animation mini-pag sur chaque région métropolitaine et territoire d'outre-mer. Une réunion sera proposée à la rentrée, avec les représentants d'outre-mer.

Proposition 1 : Le souhait de la commission serait d'avoir la possibilité de passer de 2 à 4 organisateurs avec une aide financière d'ici 2025 afin de respecter les recommandations soumises.

Proposition 2 : À la suite de la campagne de candidature pour les organisateurs Mini-Pag, un roulement pourra être fait pour répartir sur tout le territoire métropolitain une animation Mini-Pag à moins de 300 km d'un club sur 3 ans.

A la mi-juin, 75 manifestations jeunes sont enregistrés sur le site de la FFCK. On considère une manifestation jeune pour un public U18 et moins.

La commission recherche des chargés de mission afin d'étoffer son équipe. Un travail d'identification des profils, sera effectué afin de garantir un débat constructif lors des différents échanges sur le sujet des jeunes minipag.

Pour les futures plénières, la commission souhaite davantage se rapprocher des comités départementaux du fait de leurs proximités par rapport aux écoles de pagaies qui représente la cible de la commission. L'idée d'un colloque avec les différents présidents de département est à l'étude afin d'échanger sur le développement des animations jeunes sur le territoire. Ce rapprochement doit se faire en complément d'une proposition de participations aux plénières Mini-Pag.

	<p>Proposition : La commission souhaite inviter les représentants de comités départementaux aux prochaines plénières. La commission souhaite proposer une réflexion sur l'Annexe 2 afin de donner un droit de vote à ces représentants au même titre des régions afin de faciliter les échanges et construire collectivement les animations jeunes de demain.</p> <p>Un manque de communication de la commission a fréquemment été remonté. Afin de palier à ce problème, la commission cherche à développer les moyens de communication via les sites web, réseaux sociaux et newsletter, en particulier sur le site internet de la fédération.</p> <p>→ Le BEx valide ce compte-rendu. Toutefois, il demande que le projet de programmation sur les week-ends de l'Ascension des années 2023 à 2025 soit étudié par le service animation sportive. L'engagement financier peut être envisagé pour 2023 et éventuellement pour 2024 mais des réserves doivent être appliquées à 2025. Le BEx s'engage à clarifier les licences autorisées à participer à l'animation Minipag. La règle des 300 km ne peut pas être applicable pour les territoires ultramarins et la proposition d'une réunion avec les Présidents des CRCK ultramarins est judicieuse. Enfin l'organisation d'un colloque comme la modification de l'Annexe 2 doivent être étudiées en mesurant bien les conséquences pour l'avenir. Dans certaines régions, l'organisation des Challenges Jeunes se fait bien au niveau régional et il n'est pas possible de proposer des votes en Plénière, avec des différences importantes de représentation.</p>
ETUDE DU BUREAU EXECUTIF	
<p>1. Charte graphique</p>	<p>Le Service Communication a travaillé, en lien avec notre studio de création graphique ELLAIR, sur l'actualisation de la charte graphique fédérale. L'objectif était de moderniser cette charte en respectant les éléments graphiques du logo fédéral et en intégrant l'esprit et la « touche ELLAIR » ayant imprimé toutes nos créations récentes : Pagaie Couleur, Pag'app, CanoeGo, Pagaie Fit, Pagaie Santé, La Tribu, Les Sentiers nautiques, Les gardiens de la Rivière, etc...</p> <p>Tous ces éléments sont synthétisés dans le document « <i>Charte graphique</i> ». Elle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La présentation de notre identité visuelle • La déclinaison graphique de nos différents univers (institutionnel / performance / loisir / éducation) <p>→ Le BEX valide cette Charte graphique.</p>
<p>2. Adhésion de la FNPLCK à la FFCK et travail sur les labellisations FFCK Tourisme et FFCK Environnement</p>	<p>Le BEx est informé de l'avancement du groupe de travail Tourisme, en relation avec les professionnels des activités de Canoë Kayak en encadrement ou avec la Fédération des Loueurs.</p> <p>→ Le BEx valide le principe de poursuivre ce travail sur les conditions de l'intégration de la FNPLCK au sein de la FFCK, Concernant la gouvernance plus globalement, il est proposé la poursuite du travail d'analyse de faisabilité soit d'une commission nationale tourisme, soit d'un comité national du tourisme. Le BEx souhaite être informé sur l'étude de la labellisation</p>

FFCK Tourisme et FFCK Environnement ainsi que sur le processus d'adhésion initial et de renouvellement annuel pouvait constituer des modalités permettant de mieux catégoriser les structures économiques, non économiques, afin de leur apporter les services pertinents et de tendre vers une amélioration de leur qualité interne.

INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF

1. Démission Olivier Bayle -	Olivier BAYLE a adressé sa démission du Bureau exécutif de la FFCK. Le Bureau exécutif prend acte de cette décision.
2. Recours pour discrimination Ministère	<p>Un courrier avec copie au ministère des sport, a été reçu de la part d'une personne en situation de handicap qui est confrontée à des refus de participer à des courses, et qui sur d'autres courses, s'est retrouvé disqualifié avec des motifs d'interprétation du règlement, considérés comme litigieux. Depuis deux ans, des dysfonctionnements dans la manière d'inscrire ou dans la modification des règlements en supprimant ce qui permettait une inclusion. À la suite du refus de l'autorisation à participer au public handi lors des championnats de France à Vernon, la personne sollicite les instances pour voir des avancées dans l'inclusion des personnes en situation de handicap, conformément aux différents messages du Gouvernement depuis 2003 et relancées en 2005 avec la loi pour l'égalité des droits.</p> <p>Le Président Fédéral a répondu en précisant accorder une attention particulière à l'accueil et à l'accessibilité de nos pratiques aux personnes en situation de handicap. C'est une orientation inscrite dans le projet fédéral que nous portons et qui s'est traduite tout d'abord par la désignation d'une Vice-Présidente en charge de cette question, ainsi que d'un cadre technique. Depuis plusieurs années en lien avec notre partenaire EDF, la FFCK finance tous les ans des appels à projet sur le handikayak pour les clubs. Des premières épreuves d'océan racing pour le public handi ont été organisées lors du Championnat du Monde à St Pierre Quiberon en 2019. Ce fut une initiative de notre fédération. De la même façon, l'accueil des championnats du monde de Raft en 2020 a permis la mise en place d'une épreuve d'handiraft, et nos représentants ont été médaillés à cette occasion. Dernièrement il a été recruté une chargée de développement du handikayak pour compléter notre équipe, ce qui a permis cette année, d'organiser la semaine du handikayak dans les clubs. Ainsi, 7 comités régionaux et 26 structures fédérales ont répondu présents sur cette première édition et environ 250 personnes en situation de handicap ont pu profiter de cette opportunité pour tester ou continuer leur cycle de pratique dans ces clubs. Plus de 150 personnes, bénévoles/ salariés/ familles/ soignants ont pris part au projet. Ils ont testé, appris, et se sont sensibilisés au handicap physique, mental, psychique, auditif ou visuel. Enfin, la FFCK recense dans le handiguide, toutes les structures en capacité d'accueillir les publics présentant des déficiences sensorielles ou motrices. La FFCK a par ailleurs, obtenu la délégation ministérielle pour la pratique du Paracanoë depuis 2017, une</p>

	<p>délégation qui vient marquer l'engagement sur le développement du haut niveau paralympique en canoë. Cet engagement nous a permis d'être finalistes aux Jeux Paralympiques et d'y remporter deux médailles. Ces éléments témoignent de l'engagement de la FFCK sur ces questions.</p> <p>S'agissant du point particulier qui est évoqué dans ce courrier et qui concerne l'accessibilité aux compétitions de marathon, le Président Fédéral rappelle que les règlements sont en cours de réécriture. Cette intervention vient donc à point nommé pour prêter une vigilance toute particulière sur cette question.</p>
<p>2. Patrimoine historique</p>	<p>Une stagiaire est arrivée sur la FFCK, pour commencer à archiver l'ensemble de la documentation en perspective de Paris 2024, et pour conserver notre patrimoine historique, ou au moins de la traçabilité de ce patrimoine dans nos Clubs.</p>
<p>3. Validation du PPF par le ministère</p>	<p>Le PPF a été validé par le ministère avec une réponse donnée ce 5 juillet. Il reste à attendre le retour des documents du ministère précisant les demandes validées. Pour le niveau accession territoriale, les structures non-retenues à l'issue de cette campagne en raison de difficultés à répondre aux différents éléments du cahier des charges, il sera possible de formuler une nouvelle demande en 2023.</p>

Fin du BEX à 19 h 40

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral

